

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 14 DÉCEMBRE 2022

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**MUDIFICAZIONI DI U PIANU DI FINANZIAMENTU DI
L'UPARAZIONI DI MISSA IN OPARA DI A CUMANDA
CINTRALIZATA PAR VIA UNICA (CCVU) NANTU À A
TUTALITÀ DI U RITALI FARRATU CORSU**

**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE
L'OPÉRATION DE DÉPLOIEMENT DE LA COMMANDE
CENTRALISÉE POUR VOIE UNIQUE (CCVU) SUR
L'ENSEMBLE DU RÉSEAU FERRÉ CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de l'Assemblée de Corse la rectification du plan de financement des projets de points de croisement à L'ALGAGHJOLA et LUMIU.

L'Assemblée de Corse a validé le 19 novembre 2021 l'équipement en CCVU des 4 gares de Balagna (délibération n° 21/202 AC) :

- L'ISULA et CALVI au titre du CPER 2015-2022
- L'ALGAGHJOLA et LUMIU au titre du FEDER-REACT'EU

Le niveau de participation de l'Europe sur les projets REACT'EU étant inconnu en novembre 2021, il avait été décidé d'appliquer lors de la présentation de l'opération le taux de financement habituel du FEDER, soit 60%.

En 2022, le taux de participation de l'Europe sur REACT'EU s'est précisé avec un taux proposé de subvention de 80 %, ce qui est à l'avantage de la Collectivité de Corse.

I - Rappel de contenu du programme CCVU

Le tableau ci-dessous résume les différentes étapes du projet CCVU qui se décline en trois phases résumées dans le tableau suivant :

	Phase 1 CPER 2015-2022 engagée	Nouvelle phase CPER 2015-2022	Nouvelle phase Plan de relance Europe
Modernisation BASTIA-CASAMOZZA et matériels	X		
Postes de commandement principal et secondaire et bouclage fibre optique	X		
Equipement gares de AIACCIU, MEZZANA	X		
Création évitement de CALDANICCIA	X		
Equipements gares de BUCUGNA, AUCCIANI, VIZZAVONA, VIVARIO, CORTI, A PONTE E A LECCIA, U PONTE NOVU	X		
Création évitement de BASSANESE	X		
Equipement gares de CALVI, L'ISULA		X	

Création et équipement évitements L'ALGAGHJOLA et LUMIU			X
--	--	--	---

II - Détail financier des nouveaux aménagements proposés

Les investissements se répartissent de la façon suivante :

	CPER 2015-2022	Plan de relance Europe REACT'EU
	HT	HT
Equipement gares de CALVI, L'ISULA	2,5 M€	
Créations évitements L'ALGAGHJOLA et LUMIU		2,10 M€

A l'issue des études au stade Avant-Projet de l'opération, les travaux sont estimés à 2,5 M€ HT au titre du CPER et à 2,1 M€ au titre du plan de relance Européen.

III - Calendrier prévisionnel de l'opération

DÉSIGNATION	DATE
Lancement de la consultation travaux	Novembre 2021
Démarrage des travaux	1 ^{er} trimestre 2022
Fin travaux	2 ^{ème} semestre 2023

Il est à noter que les cahiers des charges des travaux ont tous été réalisés lors des études initiales.

IV - Cofinancement

CPER 2015-2022

	Etat (50 %)	CdC (50 %)	Total
Equipement CCVU gares CALVI et L'ISULA	1,25 M€	1,25 M€	2,5 M€

FEDER ancien plan de financement (rapport n° 21-202 du 19 novembre 2021)

	Europe (60 %)	CdC (40 %)	Total
Créations évitements L'ALGAGHJOLA et LUMIU	1,26 M€	0,84 M€	2,10 M€

FEDER nouveau plan de financement proposé

	Europe (80 %)	CdC (20 %)	Total
Créations évitements ALGAGHJOLA et LUMIU	1,68 M€	0,42 M€	2,10 M€

V - Imputation financière

Les marchés seront imputés sur le programme 1411, chapitre 908/812. La tranche ferme sera imputée sur les opérations n° 1151CK043 et n°1151M043.

En conclusion, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** le nouveau plan de cofinancement au titre du FEDER REACT'EU
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à solliciter les demandes de subvention correspondantes,
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à lancer toutes les procédures règlementaires et à solliciter toutes les autorisations administratives pour mener cette opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.